



Conseil Constitutionnel  
Secrétariat Général

Traduction non-officielle

N° .....

### Communiqué de Presse

Le Secrétaire Général du Conseil Constitutionnel a l'honneur d'informer le public que le Conseil Constitutionnel tiendra une séance plénière le 07 février 2018, à 10h00, dans le Bâtiment Blanc du Palais d'État de Chamcar Môn, pour examiner et voter l'ordre du jour suivant :

1. L'avis du Conseil adressé à Sa Majesté le Roi, concernant la demande d'amendement des articles 34 nouveau, 42, 49, 53 et 118 nouveau de la Constitution
2. Les questions diverses.

Par conséquent, veuillez prendre note de cette information.

Phnom Penh, le 05 février 2018